

Département de l'Eure
 Arrondissement de BERNAY
 Canton de BEAUMESNIL
Commune du NOYER EN OUCHE
 -:-:-:-:-

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL DU NOYER EN OUCHE**

SEANCE DU VENDREDI 22 AVRIL 2011

Convocation du 19/04/2011
Affichage du 26/04/2011

-
Nombre de Conseillers :
en exercice :..... 11
présents :..... 7
votants :..... 11

SOUS-PREFECTURE

27 AVR. 2011

BERNAY

L'an deux mille onze, le vendredi 22 AVRIL à 19 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Olivier DORGÈRE, Maire du NOYER EN OUCHE.

Etaient présents : MM. Olivier DORGÈRE, Maire, POTTIER Patrick, BEAUMESNIL Michel, adjoints, DOUAIS Patrick(pouvoir) LESUR René(pouvoir) , LAVRIL Didier, MAIRESSE Hugues, POTTIER Christine(pouvoir), BERTRE Pierre, POULAIN Marcel(pouvoir), Lydie FAURE.

Secrétaire de séance : Mme Lydie FAURE

OBJET : PROJET DE SCOT PAYS RISLE CHARENTONNE

Monsieur Patrick POTTIER, adjoint au Maire, présente au conseil municipal le projet de SCOT (Schéma de cohérence territorial) du Pays Risle Charentonne. Il rappelle que la commune du Noyer en Ouche avait opposé un refus à ce texte lors de la réunion du conseil municipal du 18 juin 2010. Le nouveau projet modifié est étudié. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal émet un avis défavorable au projet de SCOT tel qu'il est présenté par le comité syndical du Pays Risle Charentonne.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les Membres présents



Pour copie conforme,
 Le Maire,

Olivier DORGÈRE